



cnps
Centre National
des Professions de Santé

Votre santé,
notre combat.

Communiqué de presse

Le 18 novembre 2011

Contact presse

Michel Chassang -
Tel. 06 85 72 60 83

Baisse de l'ONDAM : Le CNPS exige l'équité et des garanties sur les conventions

Le Centre National des Professionnels de Santé (CNPS), l'intersyndicale des libéraux de santé, dénonce avec force l'iniquité des nouvelles mesures d'économies du deuxième plan annoncé par le Premier Ministre. L'objectif national de la croissance des dépenses de santé de l'assurance maladie (ONDAM) a été ramené de 2,8% à 2,5% afin d'économiser 500 millions d'euros supplémentaires. Ces économies pèseront principalement sur les soins de ville avec un ONDAM des soins de ville ramené à 2,1% tandis que celui de l'hôpital s'établira à 2,3%.

Si les libéraux de santé prennent la mesure de la gravité de la crise économique et financière actuelle, ils estiment, en revanche, qu'il n'existe pas de raison objective pour exiger, quatre fois plus d'efforts de la part des soins de ville tandis que la contribution de l'hôpital serait symbolique, c'est-à-dire 380 millions d'euros pour les premiers et 100 millions d'euros pour le second.

Le CNPS refuse ce nouveau plan d'économie et dénonce le choix délibéré du gouvernement de faire supporter, une fois encore, tous les efforts sur les soins de ville. Au delà, le CNPS estime que cette position du gouvernement hypothèque les accords conventionnels qui viennent d'être signés et ceux en cours de négociation, en imposant des objectifs irréalistes qui conduiront au déclenchement de la procédure d'alerte dès le début de l'année 2012.

Le CNPS demande au gouvernement et aux parlementaires, qui réexamineront dès lundi le projet de loi de financement de la sécurité sociale, de rétablir l'équité entre la ville et l'hôpital et de donner des garanties sur les conventions.

**Centre National
des Professions
de Santé**

54 rue Ampère
75849 PARIS cedex 17
Tél : 01 56 79 20 65
Fax : 01 56 79 20 21

cnps@cnps.fr